

Une nouvelle offre pour l'entreprise FOG

Une nouvelle offre de reprise a été présentée par Jacob Abbou, un homme d'affaires intéressé par l'entreprise FOG, installée récemment à Briare dans de nouveaux locaux et spécialisée dans l'équipement des garages, qui emploie 182 personnes. Le 13 août, le tribunal de com-

merce d'Orléans avait refusé une première offre de l'homme d'affaires et placé FOG en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 31 octobre. La deuxième offre, nettement revue à la hausse aux yeux de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, qui suit de près le dossier, a été présentée à l'administrateur. Il faut maintenant que le tribunal statue.